

Conseil Municipal de Frontenaud
Séance VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025 à 20h30, salle du conseil

Présents : Patrick MAILLARD, Christine LOUROT, Jacques FERRIER, Éric DE VECCHI, Roselyne STEURER, Clément MARTIN, Jérôme VINCENT, Claire JAEGER, Thomas ECOCHARD

Excusés : Marie-Pierre UNY, pouvoir à Patrick MAILLARD
Célie RAPP, pouvoir à Thomas ECOCHARD
Blaise STEURER, pouvoir à Roselyne STEURER

Président de séance : Christine LOUROT

La séance est ouverte à 20h30
Roselyne STEURER annonce enregistrer la séance.

Désignation du secrétaire de séance : Madame le maire propose Éric DE VECCHI et demande s'il y a d'autres propositions
Pas d'autre proposition donc Éric DE VECCHI est nommé secrétaire de séance.

1. Procès-verbal séance du 12 Septembre 2025

Un conseiller souligne qu'il n'a pas été noté que notre dossier de demande de subvention DETR, pour le projet TENEMENT ANDROZ, n'a pas été retenu.

Cette remarque approuvée par l'ensemble des élus, le procès-verbal du 12 septembre 2025 a été validé

2. CDG71 : Adhésion contrat collectif des risques statutaires des agents

En décembre 2024 le conseil municipal a délibéré afin de donner pouvoir au centre de gestion pour la négociation des nouveaux contrats concernant la couverture des obligations statutaires des agents. Le nouvel assureur est CNP ASSURANCES/REYLENS

Madame Le Maire énonce les détails du contrat et les possibilités de taux de remboursements.

Elle propose le taux de 5,56 % pour tous les risques avec franchise de 10 jours en maladie ordinaire pour les agents affiliés à la CNRACL, et le taux de 1.48% pour tous les risques avec franchise de 10 jours en maladie ordinaire pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Proposition acceptée à l'unanimité

3. **Création d'un emploi contractuel : adjoint technique**

L'adjoint technique responsable de la salle polyvalente (locations et nettoyage) était employé pour 80 h annualisées. Or la salle polyvalente a été beaucoup plus louée cette année et la salle PRABEL étant ouverte à la location, le nombre d'heures ne suffit plus. Après recalcul, Madame Le Maire propose de passer le contrat à 120 h annualisées.

Acceptée à 10 voix pour et 2 abstentions

4. **Marché de travaux Commerce et Logement : Synthèse du rapport d'appel d'offres**

Un adjoint présente le rapport d'appel d'offres, lot par lot et le plan de financement. Un conseiller interroge sur le besoin de créer un local commercial pour 274 000 €.

Il lui est répondu que la somme engagée par la commune sera de 110 000 € une fois les subventions déduites et rappelé que le besoin est réel et ne peut qu'améliorer les conditions d'accueil des frontenaliens et la qualité de travail des commerçants.

Madame Le Maire propose d'accepter le plan de financement et de lui donner les pouvoirs pour notifier les marchés dès que nous aurons la réponse positive de l'obtention du FEDER.

5. **BLI – Rapports 2024 sur le prix et la qualité du service pour l'eau potable et l'assainissement collectif**

Madame Le Maire présente les 2 rapports 2024.

Aucune question ni remarque

Mme le Maire précise que les rapports sont consultables à l'accueil de la mairie.

6. **BLI – Rapport d'activités 2024**

Madame Le Maire présente le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes.

Aucune question ni remarque

Mme le Maire rappelle que le rapport est consultable à l'accueil de la mairie.

7. **Actions du maire dans le cadre de ses délégations,**

DIA : vente d'un terrain route de Rérafay PERRAUD/FERRIE : la commune n'a pas souhaité préempter.

8. **Compte-rendu des commissions**

- Le marché de Noël est en préparation. Une vingtaine d'exposants ont déjà répondu présents. Il se tiendra le samedi 13 octobre, toute la journée

-Affaires scolaires : Le conseil de classe a eu lieu cette semaine, les effectifs pour la rentrée 2026 seront identiques à 2025. Mais les prévisions pour la rentrée 2027 devraient être à la baisse ; la suppression d'une classe pourrait être envisagée.

Des problèmes d'infiltrations dans l'école ont été soulevés. L'entreprise MERCIER est passée vérifier les velux du hall d'entrée ; les joints vont être changés. La structure du bâtiment n'est pas impactée.

-Foncier bâti : La commune est éligible à l'opération « isolation à 1 € ». Une opération est prévue afin d'isoler les combles de tous les bâtiments et logements communaux (8 au total). Le coût pour la commune sera donc de 8 €.

9. Informations diverses

-La deuxième phase des travaux de l'église « reprise des désordres » débutera le 12 janvier. L'église sera donc fermée du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} mars 2026.

-La récolte 2025 de miel communal a été plutôt bonne, environ 75 kg. En ce qui concerne le stock 2024, des pots ont été distribués aux élèves du RPI.

Un pot sera offert aux employés communaux avec le colis de fin d'année. D'autres seront offerts aux associations communales qui souhaitent organiser une tombola. Les pots restants seront remis à ANIMATIONS ET DECOUVERTES afin de les vendre au profit du téléthon le 6 décembre prochain.

-A partir de janvier 2026, les déchèteries n'accepteront plus les déchets de tonte. Ils devront donc être traités en compostage par chacun.

-Avec l'automne les nids de frelons asiatiques sont bien visibles. La question est posée de qui doit financer la destruction. Environ 120 €/nid.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h20

